Présentation synthétique : Compte administratif 2021 VILLE

Le montant des opérations de l'exercice en dépenses de fonctionnement est de 12 639 731.89€ (pages 6, 8,14) et en recettes de fonctionnement : 13 921 755.90 € (pages 6,8,16).
Le montant des opérations de l'exercice en dépenses d'investissement est de 5 074 339.92 € (pages 6,9,19) et en recettes d'investissement : 4 506 109.92 € (pages 6,9,21).

Quant au résultat de clôture :
En fonctionnement, il présente un excédent de 5 694 613.68€, et en investissement, un delta de 546 336.33€. Soit un résultat de clôture de 5 122 367,35€

Le montant des Restes à réaliser en dépenses est de 2 931 182.00 € et en recettes 1 467 767.00€, ainsi 2 009 751.33€ ont été affectés en investissement, et 3 684 862.35€ ont été reportés en fonctionnement au budget primitif 2022.

Quant à la section de fonctionnement :
A/ pour les dépenses :
Page 13:

- Chapitre 011 :

les charges à caractère général s'élèvent à 2 991 257.96 €, et 151 022.87€ de dépenses rattachées.

- Chapitre 012 : les charges de personnel et frais assimilés s'élèvent à 6 425 977.65€, et 804€ de dépenses rattachées.

- Chapitre 014 : pour 622 568.98€

Il s'agit de dégrèvement pour les locaux vacants, l'attribution de compensation versée à la Communauté d' Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane, et du reversement du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources.

- Chapitre 65 :

Le montant des autres charges de gestion courante, pour 622 568.98€
Il s'agit : des redevances pour l'utilisation de licences, des indemnités des élus, cotisations, formation, des admissions non valeurs, des autres contributions (redevance versée pour le traitement déchets recyclables avec l'agglomération, des redevances scolaires, des subventions versées au CCAS, et aux associations, de régularisation des prélèvements à la source.

- Chapitre 66 :

Les charges financières s'élèvent à 211 045.81€. (intérêts et commission d'emprunt)

- Chapitre 67 :

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 71 303.06€:
dont notamment des remboursements suite aux annulations de prestations, et 56 500.00€ pour la dotation de fonctionnement versée au budget CAHL.

- Chapitre 68 : 15 000,00€ au titre des provisions.

- Chapitre 042 : pour 1 535 722.56€

Il s'agit des écritures d'ordre pour les dotations aux amortissements, et des écritures de cession (AB 928 rue Sadi Carnot/ AI730 rue de la distillerie/ ancienne caserne des pompiers, MGI conseil, rue de la distillerie,…….)

B/ pour les recettes :
Page 16 :

- Chapitre 013 :

Les atténuations de charge s'élèvent à 557 039.30€, essentiellement pour des avoirs et les remboursements de rémunérations.

- Chapitre 70 :

Le produit des services s'élève à 433 526.83€.

- Chapitre 73 :

Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 323 463.17€ et 10 465.00€ rattachés pour les taxes locales sur publicité extérieure.

- Chapitre 74 :

Le montant des dotations et des participations reçues est de 6 508 405.65€, et 24 368.40€ rattachés pour la participation de la ville d'Hersin-Coupigny pour les redevances scolaires.

- Chapitre 75 :

Les autres produits de gestion courante s'élèvent à 91 049.01€, pour les revenus des immeubles, et des fermages.

- Chapitre 76 : pour 2 217,01€

Il s'agit du remboursement à la ville par le budget BI des intérêts payés suite aux renégociations des emprunts supportés par le budget ville.

- Chapitre 77 :

Les produits exceptionnels divers s'élèvent à 868 359.63€.
Il s'agit notamment de prescription sur retenue de garantie, d'avoir sur exercice antérieur, du produit des cessions, et des remboursements de sinistres, compensation d'un indu.

- Chapitre 78 : pour 748,00€

Il s'agit de la reprise d'une provision suite à des admissions en non valeur.

- Chapitre 042 : pour 102 203.90€

Il s'agit d'écritures d'ordre, recettes de fonctionnement qui s'équilibrent en dépense d'investissement, chapitre 040 page 18, (travaux en régie, plue value de cession, amortissement des subventions)

Pour information, l'excédent de fonctionnement reporté de N-1 est de 4 412 589.67€

<u>Quant à la section d'investissement :</u>
page 18

A/ pour les dépenses :

- Chapitre 20 : pour 151 185.70 et 172 572,00€ en restes à réaliser.

Il s'agit de frais d'études, de concession, d'insertion et de licence.

- Chapitre 204: pour 7 656.16€

Il s'agit d'une contribution au réseau public (rue Faidherbe et Diderot)

- Chapitre 21 :

Le montant des immobilisations corporelles est de 783 738.03€ et 607 351.00€ de restes à réaliser.
Pour l'essentiel :

Achat de parcelles, création d'un terrain de pétanque, d'entretien de bâtiments, réfection de toitures, de menuiseries, démolition, achat immeuble bâtis, travaux de mise en sécurité incendie, aménagement d'un parking boulevard aniel, raccordement et extension des réseaux électriques, matériel pour les élections, achat d'un véhicule électrique, pose de clôtures, outillage, travaux d'éclairage public, équipements informatiques et de bureau, mobilier, équipements sportifs, installation de portique, électro ménager, instruments de musique, ……

- Chapitre 23 :

Le montant des immobilisations en cours s'élève à 2 745 063.66€ et 2 151 259.00€ de restes à réaliser.

Pour l'essentiel :
Rénovation du logement de fonction aux services techniques, désamiantage de bâtiments, travaux d'isolation, Réfection de toitures, travaux de rénovation à l'Eglise St Barbe, Forma, ancienne école de musique, comité du n.3, Agora Forum, maitrise œuvre pour la création d'un parking rue Jean Jaurès et général Leclerc

- Chapitre 16 : pour 1 034 306.18€

Il s'agit de l'annuité en capital des emprunts. Le capital restant dû est de 7 253 150.43€

- Chapitre 27:

Pour 131 903.41€, il s'agit des avances versées par le budget principal aux budgets lotissements.
5 500.00€ pour le lotissement Voltaire et 126 403.41€ pour le lotissement du Paradis.

- Chapitre 040 : 102 203.90€

Il s'agit d'écritures d'ordre, dépense d'investissement qui s'équilibrent en recette de fonctionnement, chapitre 042 page 16. Le détail a été exposé lors de l'étude de la section de fonctionnement.

- Chapitre 041 : 118 282.68 €

Il s'agit d'écritures d'ordre qui s'équilibrent en dépense d'investissement chapitre 041 et recette d'investissement chapitre 041 (page 21) : intégration de parcelles dans l'actif, et régularisation d'avances.

B/ pour les recettes :
Page 20 :

- Chapitre 13 :

Il s'agit des subventions d'investissement pour 453 371.36€, et 1 342 767.00€ de restes à réaliser :
Il s'agit notamment :
* de subvention pour achat de matériel électoral,
* de la DETR , de la DSIL, et de la subvention de la CABBALR et du département pour le bâtiment Forma,
* de subvention de la région, du département et de la CABBALR pour l'Eglise,
* de subvention de la région pour l'Agora Forum,
Et des amendes de police.

- Chapitre 16 : 1 000 000€

Un emprunt auprès du crédit Agricole a été contracté pour les investissements (180 mois/ taux 0.7%)

- Chapitre 10 :

1 389 126.98€, réparti pour le FCTVA, la Taxe Locale d'Aménagement et l'affectation des résultats.

- Chapitre 27 :

Compte 27638 : pour 9 606.34€, il représente le montant de la participation en capital du budget BI pour le remboursement des emprunts supportés par la ville.

- chapitre 040 :

iI s'agit des écritures d'ordre pour 1 535 722.56€. Il s'agit de recettes d'investissement, qui s'équilibrent avec les dépenses de fonctionnement, chapitre 042, page 14 et dont l'explication a été donnée lors de l'étude de la section de fonctionnement.

- chapitre 041 :

pour 118 282.68 €. Il s'agit d'écritures d'ordre qui s'équilibrent en dépense d'investissement chapitre 041 (page 18) et recette d'investissement chapitre 041 (page 20), dont l'explication a été donnée pour la dépense d'investissement.

Pour information, le solde d'exécution reporté de N-1 est de 21 893.67€

Retour

Retour